

Le 25 août 2021

Chers parents,

L'été touche à sa fin et dans quelques jours vos enfants vont reprendre le chemin de l'école.

Nous nous préparons également pour la rentrée et nous constatons que certains d'entre vous, ne nous ont toujours pas renvoyé le dossier d'inscription 2021 2022.

Je vous rappelle que sans ce dossier, nous ne pourrons pas accueillir vos enfants.

Un rappel des informations importantes me parait indispensable, pour vous permettre de vous organiser au mieux dans les quelques jours qu'ils nous restent:

- · L'accueil de loisirs est fermé le lundi 30 et le mardi 31 août,
- <u>L'association réouvrira le mercredi 1er septembre avec seulement la possibilité d'accueillir vos enfants à la journée, car cette journée est organisée sur un temps de vacances.</u>
- A partir du mercredi 1er septembre, les enfants seronts accueillis de la manière suivante et ceux pour toute la période à venir (soit jusqu'aux prochaines vacances), afin de maintenir des conditions satisfaisantes pour continuer l'organisation des groupes hermétiques :
 - Enfants scolarisés à l'école des Coureilles : ALSH de Péri'Jeunesse espace enfance (salle pot'n'co) : de 7h30 à 19h
 - Enfants scolarisés à l'école Maternelle : ALSH de Péri'Jeunesse espace petite enfance : de 7h30 à 19h
 - Enfants scolarisés à l'école du Vivier : ALSH de Péri'Jeunesse espace enfance (salle des ateliers) : de 7h30 à 19h
 - Enfants scolarisés à l'école de Rompsay : ALSH de Rompsay : de 8h à 19h.
- Pour le périscolaire diu matin et du soir, les enfants sont accueillis dans l'accueil périscolaire de leur école.
- Pour les anciens adhérents, vous avez reçu début juin deux mails, avec la fiche de liaison et la fiche sanitaire pré-remplies de votre ou vos enfants. Certains d'entre vous n'ont reçu qu'une partie, n'hésitez pas à demander au secrétariat les documents manquants.
- Pour les nouveaux dossiers, vous trouverez tous les documents sur notre site internet ou sur le portail famille dans l'onglet accueil / consulter les documents. Si vous n'avez pas d'imprimante, n'hésitez pas à nous demand er de vous imprimer les documents.

ATTENTION, tout dossier incomplet ne sera pas validé, dans l'attente des documents manquants.

Ce dossier est obligatoire pour vous permettre de faire vos inscriptions pour le périscolaire et pour les mercredis.

- Les inscriptions pour la rentrée ont débuté le lundi 16 août pour :
 - le périscolaire du matin et du soir : les inscriptions se font uniquement via le portail famille.
 Attention, vous pourrez faire vos inscriptions seulement pour la première période de l'année scolaire. Si vous avez besoin d'aide pour manipuler le portail famille, n'hésitez pas à demander de l'aide auprès de la secrétaire.
 - les mercredis : les inscriptions se font sous format papier ou par mail. Le document est disponible sur le site internet et/ou sur le portail famille depuis le vendredi 13 août.
- Vos inscriptions seront refusées, si vous n'êtes pas à jour des règlements de vos factures (cf. la date d'échéance).

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous mettrons à votre disposition un ordinateur dans le hall de Péri'Jeunesse pour vous connecter à votre compte, via le portail famille.

Le nouveau règlement intérieur et les tarifs 2021-2022 sont disponibles sur notre site internet ou sur le portail famille.

PÉRI'JEUNESSE - 5 Bis, Rue Châteaurenard - 17180 PÉRIGNY Tél: 05 46 45 16 49 Blog: www.perijeunesse.com / Facebook : https://www.facebook.com/PeriJeunesse/

La secrétaire et moi-même restons à votre disposition par téléphone, par mail et aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Je vous souhaite une belle fin de journée, cordialement,

La directrice, Coralie SERER JOUBERT PÉRI'JEUNESSE 5 BIS, Rue Châteaurenard 17180 PÉRIGNY Tél: 05 46 45 16 49 / 06 75 67 18 27

Courriel: <u>peri.jeunesse@hotmail.fr</u>
Blog: <u>www.perijeunesse.com</u>

Facebook: https://www.facebook.com/PeriJeunesse/